



Paris, le 10 décembre 2019

José Miguel Real, Secrétaire Général de la SNEMM
à
Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents
des Unions Départementales et/ou des sections.

Mesdames et Messieurs,

Objet : Procès-verbal succinct d'assemblée générale et bilan financier.

Dès le début de l'année 2020, vous allez tenir vos Assemblées Générales concernant l'exercice de l'année 2019 couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Afin d'optimiser l'examen des 768 procès-verbaux annuels, il vous est demandé de bien vouloir compléter convenablement et lisiblement l'imprimé spécifique intitulé "PROCÈS-VERBAL SUCCINCT", en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020.

A ce recueil d'informations administratives, vous n'aurez plus à joindre les documents suivants :

- Le rapport moral présenté par le Président ;
- Le bilan des activités présenté par le Secrétaire.

En revanche, il vous est demandé de conserver l'ensemble de ces documents dans l'éventualité d'un complément d'informations.

1. [Le procès-verbal succinct](#) de l'Assemblée Générale des Unions Départementales ou des Sections, doit être expédié au **Secrétaire Général** par mail à l'adresse : secretariat.general@snemm.fr
Ou par courrier papier à :
SNEMM, Secrétariat Général, 36 rue de la Bienfaisance 75008 Paris.
Impérativement avant le 30 avril 2020.
2. [Le bilan financier et le rapport détaillé de la commission de contrôle](#) sont à communiquer **impérativement au Trésorier Général.**

Ceux-ci doivent être expédiés par mail à l'adresse : trésorerie.generale@snemm.fr

Ou par courrier papier à : SNEMM, Trésorier Général, 36 rue de la Bienfaisance 75008 Paris.

Impérativement avant le 31 mars 2020 afin de permettre au commissaire aux comptes d'approuver ceux-ci.

Comptant sur votre pleine compréhension je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire Général



José Miguel REAL



SNEMM

Fondée en 1904 - Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)

Partenaire de la réserve citoyenne - JORF n° 262 novembre 2014

Ambassadeur National de la réserve citoyenne de l'Education Nationale

Affiliée à la Fédération André Maginot GR 113

Siège Social

36 rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS

Tel: 01 45 22 68 12 - Fax: 01 45 22 00 39

direction@snemm.fr - www.snemm.fr

Siret: 342 006 491 00019